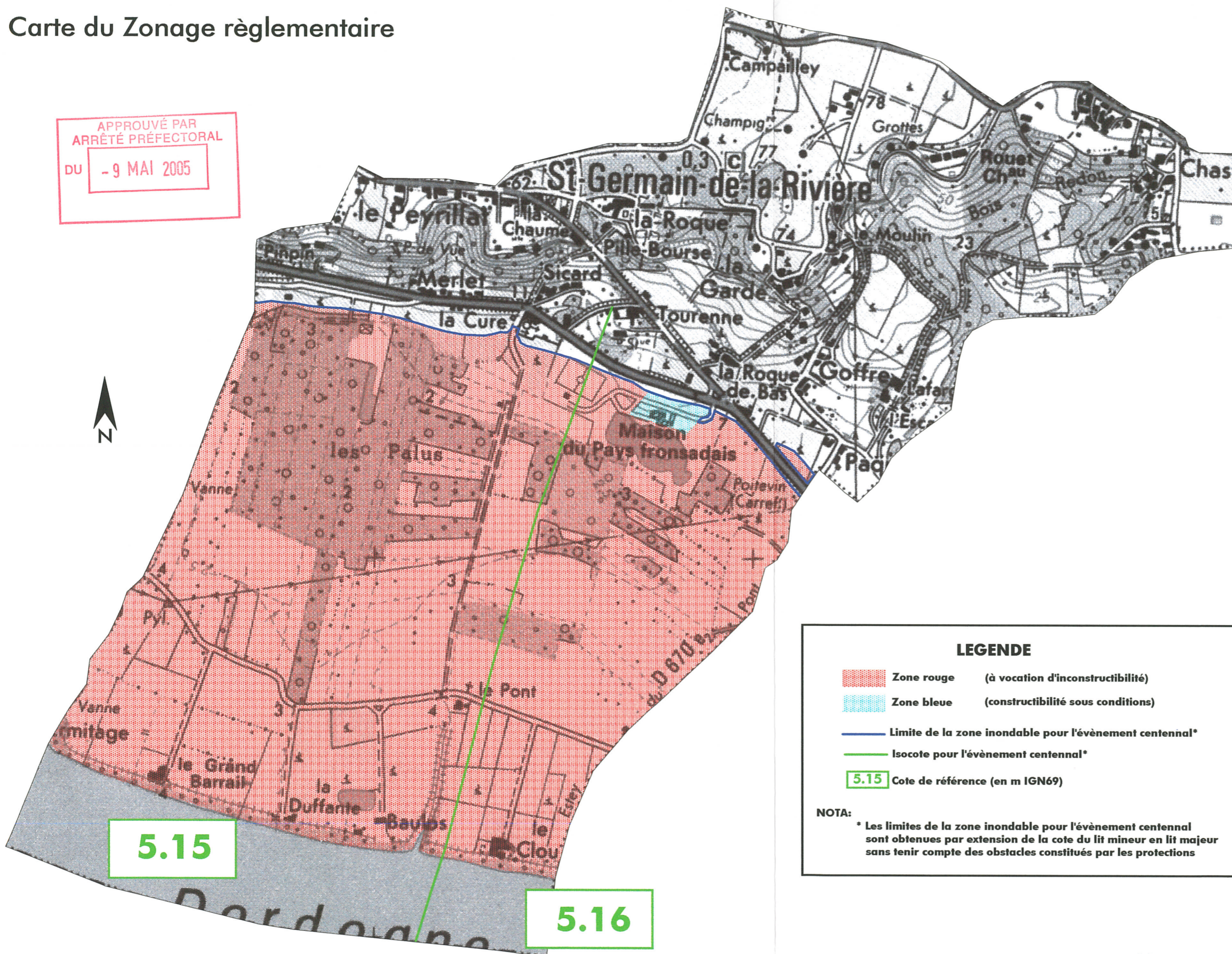


APPROUVÉ PAR  
ARRÊTÉ PRÉFECTORAL  
DU - 9 MAI 2005



**LEGENDE**

- Zone rouge (à vocation d'inconstructibilité)
- Zone bleue (constructibilité sous conditions)
- Limite de la zone inondable pour l'évènement centennal\*
- Isocote pour l'évènement centennal\*
- 5.15 Cote de référence (en m IGN69)

NOTA:  
\* Les limites de la zone inondable pour l'évènement centennal sont obtenues par extension de la cote du lit mineur en lit majeur sans tenir compte des obstacles constitués par les protections